Extrait N° 25 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 4 AVRIL 2008

L'an deux mil huit, le quatre avril, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 27 mars 2008 et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot – M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully – M. FERRERE Eric – M. GRONDIN Jacki.

Procuration : M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel – Mme BEAUVAL Rita a donné mandat à M. FERRERE Eric – Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. THOMAS Sully.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

Mairie des Avirons

AFFAIRE N° 25 / Création de trottoirs sur la RD 16 – Chemin de Ligne
- Approbation du dossier de consultation

Le conseil est invité à se prononcer sur le dossier de consultation des entreprises relatif à la **création de trottoirs sur la RD 16 – Chemin de Ligne** (partie comprise entre la Ruelle des Lataniers et le Chemin Théo Rivière).

…/…

A titre indicatif, il est notamment prévu :

▪ Des terrassements généraux
▪ La pose d'un revêtement en béton fibré pour trottoir
▪ La pose de bordures
▪ La reprise du réseau d'assainissement des eaux pluviales
▪ L'implantation d'une signalisation adéquate.

Il est proposé une dévolution des travaux par appel d'offres ouvert sans décomposition en tranches ni en lots.

Les délais d'exécution sont plafonnés à 8 mois (dont période de préparation et congés légaux).

Le coût du projet est estimé à **1 076 479.50 € TTC.**

Le conseil est invité à :

=> Approuver le dossier de consultation tel que proposé et autoriser le lancement de la consultation

=> Le cas échéant, autoriser le Maire, et en son absence le 1er adjoint, à signer le marché à intervenir.

Le dossier complet a été mis à la disposition des conseillers à la Direction Générale des Services.

Le conseil municipal, après discussions, délibère et, à l'unanimité :

=> Approuve le dossier de consultation de l'opération **« création de trottoirs sur la RD 16 – Chemin de Ligne »** tel que proposé

=> Autorise le Maire, et en son absence le 1er adjoint, à lancer la procédure et à signer le marché à intervenir.

Mairie des Avirons

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,